

# Saint-Hélen

## Conseil municipal (suite). La commune intègre le dispositif argent de poche

Jeudi, lors du conseil municipal, Gwenaëlle Martin, conseillère déléguée en charge de la jeunesse, a proposé que la commune adhère au dispositif Argent de poche. Cette action permet de proposer à des jeunes, âgés de 14 à 18 ans, de participer à des petits chantiers dans la commune pendant les vacances scolaires. Des missions de trois heures sur une demi-journée, indemnisées et encadrées par le personnel communal ou les élus. Elles ont pour cadre l'accueil, l'entretien des espaces verts, des travaux de peinture ou de nettoyage de matériel, le tri ou le classement d'ar-

chives, des inventaires, etc. Un contrat de travail sera signé pour chacune des missions. Les conseillers ont validé le dispositif. Le personnel communal, contacté par la conseillère, est lui aussi motivé pour encadrer les jeunes. Quarante missions (pour un budget de 600 €) seront proposées dans un premier temps et pourraient débuter, dès les vacances de Pâques. Gwenaëlle Martin a recensé, dans la commune, 41 enfants nés en 1999 et 2000 et qui pourraient intégrer le dispositif. Une réunion d'information leur sera proposée, le 25 février, à 14 h 30, à la mairie.